	30 M
	3
	APIVET
-	www.apivet49.com

Intitulé du poste	Agent de revalorisation
Code métier	Employé – catégorie 1 - IDCC 1483
Secteur	TRI de Textile
Lieu	34 rue des Noyers – 49000 ANGERS

MISSIONS

Opérer un contrôle et un classement des TLC (textiles d'habillement, linge de maison, chaussures/maroquinerie) en tenant compte des critères relatifs à la qualité, à la taille, à la destination de la matière et à la commande des clients. Les opérations de classement s'effectuent à divers stades de la production.

ACTIVITES PRINCIPALES

Analyser un produit tout en écartant ses goûts et critères personnels

Classer les textiles en fonction des critères de matières, de qualité et de taille

Répartir les textiles en catégories en tenant compte de leur destination

Réceptionner et stocker les marchandises

Préparer les livraisons et les expéditions

Repérer et identifier les défauts

Entretenir et ranger la table et la salle de tri

Effectuer l'entretien régulier des locaux et annexes

RELATIONS ET SPECIFICITES DE L'EMPLOI

- Sous la responsabilité du responsable TRI
- Disponibilités horaires (5 jours à temps plein)
- Capacités physiques port de charges position debout

PROFIL

Compétences	Posséder une bonne coordination
	geste/vue (acuité visuelle et tactile, dextérité manuelle
	 Connaissance des possibilités de recyclage des textiles
	 Connaître les défauts majeurs (objectifs) et mineurs (subjectifs) des
	vêtements
	 Avoir une sensibilité et une connaissance de la mode
	 Connaître les matières textiles
	Savoir manipuler le textile

Agent de revalorisation 1

Association loi de 1901 n° W491002873 - SIRET 40084067400032 - APE : 8899B 13 avenue Montaigne 49100 ANGERS - Tél. 02 41 60 88 00 - Fax 02 41 60 02 02 - mail contact@apivet49.com

	 Connaître le classement des produits Organisation du rangement Savoir lire, comprendre, écrire et compter en français
Savoir-faire	 Réaliser avec soins, rapidité et méthode les différentes opérations Manipuler les charges Avoir une démarche logique Savoir prendre des décisions et initiatives Respecter les délais Respecter les processus de contrôle rigoureux (décompte des entrées et sorties de stocks) Intégrer les notions d'hygiène et de sécurité
Savoir- être	 Avoir de la rigueur, de la concentration et du discernement Etre minutieux et organisé Accepter la polyvalence selon les besoins
Classification selon la Convention Collective	 Moins de 3 mois : catégorie 1 De 3 mois à 1 an : catégorie 2 De 1 à 3 ans : catégorie 3 De 3 à 5 ans : catégorie 4 A partir de 5 ans : catégorie 5

Agent de revalorisation